

ARRÊTÉ DEP-2024-284 PORTANT NOMINATION DU JURY DU CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE EMPLOYÉ TECHNIQUE DE LABORATOIRE

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

- **Vu** les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-22 et D 337-23 du code de l'éducation ;
- **Vu** l'arrêté du 25 septembre 1974 portant création du certificat d'aptitude professionnelle employé technique de laboratoire ;
- **Vu** l'arrêté rectoral DEP-2024-1002 conjoint nommant les présidents de jurys aux certificats d'aptitude professionnelle ;

ARRÊTE :

Article 1er : Le jury d'admission du certificat d'aptitude professionnelle employé technique de laboratoire pour la session 2024 dans l'académie de Créteil est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Fanny MOREL, professionnelle.

Vice-présidente :

Madame Nathalie ESCOUTE, enseignante.

Enseignants :

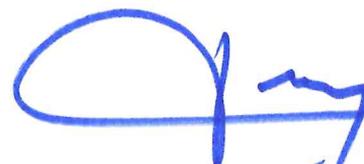
Monsieur Fabrice GAMBARO,
Madame Alice BRASSIER,

Professionnelles :

Madame Bouba BENDJELLOUL,
Madame Priscille JOSEPHINE-ADELINE.

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024


Frédéric MULLER